Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

enue East 90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél:416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Ca	Rideau Carleton		Ottawa		
Date	Dimanche	30 octobre 2022		Heure de départ 18 h 30		
Conditions météorologiqu			(Sud)			
État de la piste Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)						
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 SC	/KR	Inscription totales	s 68/72
Total des paris \$327,177 mutuels						
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes		Visite l'enqu		Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge en formation
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

Retrait hâtif (autre) effectué par les juges du cheval, "STATE NEWS", de la Course 8.

Retrait hâtif (transportation) effectué par les juges du cheval, "PERPETUAL ROCK", de la Course 9.

Courses:

Samuel Fillion a été autorisé à se retirer d'une course.

Robert Shephred a été autorisé à se retirer de deux courses.

Nous avons discuté de la règle de la CAJO 25.09 (les conducteurs doivent honorer tous leurs engagements de courses) avec les deux participants. L'explication qu'a donnée M. Fillion a été acceptée. M. Shepherd a été averti de veiller à ce qu'il soit disponible pour tous les futurs engagements de courses acceptés.

- 1. Le #2, "BOOMANDBUST", (Guy Gagnon), a subi un bris d'équipement (mors Buxton), après le poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.
- 2. Rien à signaler.
- 3. Rien à signaler.
- 4. Le conducteur du #1, "ROSE RUN VORTEX", (Clarke Steacy), a été averti au sujet de la règle de la CAJO 22.23.04(c) (les mains en rapport avec la tête). Rien d'autre à signaler.
- 5. Retrait tardif (rétention) effectué par les juges du cheval, "NINE WAYS". On a opéré un remboursement de \$79. L'entraîneur, Gavin Christie, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 26.12 (retard au paddock) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1931315. Rien d'autre à signaler.
- 6. Rien à signaler.
- 7. Rien à signaler.
- 8. Le conducteur du #1, "BET TILL DAWN", (Robert Shepherd), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03(b) (action de poignet audelà de ce qui est acceptable) et (c) (le fouet en dehors des limites du sulky). Il s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée du 13 au 15 novembre, inclusivement, et une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1931374. Rien d'autre à signaler.
- 9. Rien à signaler.

10. **2 Enquêtes** des juges

Enquête 1 pour la performance du #6, "STAR DOG", (Ryan Guy), arrivé en 4^e position, aux alentours du dernier virage pour une potentielle sortie de course. Le #6 s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs et en a heurté plusieurs autres sans pourtant être dépassé. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/iyte197USNU

M. Guy sera présent pour l'examen relatif à la règle de la CAJO 18.08.02 (avoir quitté la course).

Enquête 2 pour les bris d'allure survenus au #2, "SPORTS REPORT", (Guy Gagnon), arrivé en 5^e position, avant le poteau de ¼ de mille et ensuite avant celui de ½ mille. Lors du bris d'allure avant le poteau de ¼ de mille, le #2 a provoqué des obstructions aux #6, "STAR DOG", (Ryan Guy), #7, "PANTHEON SEELSTER", (Jimmy Gagnon), et #8, "STONEBRIDGE BEACH", (Stephane Pouliot), et plus tard au #7 avant le poteau de ½ mille. Le #2, arrivé en 5^e position, a été placé en8^e position, conformément à la règle de la CAJO 22.09. Rien d'autre à signaler. Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/AE0fQ2Q-VJY

Réclamations :

Aucune